



Toute personne désireuse de s'installer comme indépendant à titre principal ou complémentaire doit pouvoir faire la preuve qu'elle a suivi les cours dans le but d'obtenir le "Certificat relatif aux connaissances de gestion de base". Cette formation reconnue et homologuée suffit pour procéder à votre enregistrement auprès de la banque carrefour des entreprises.

CATÉGORIE(S)

Type :

Chef d'entreprise

Centre d'intérêt :

Gestion

Période :

Soirée - Après midi - Matin

CONDITIONS D'ADMISSION

Chef d'entreprise :

- 18 ans
- 4^{ème} année secondaire réussie en général ou en technique ou 6^{ème} année secondaire en professionnel réussie ou certificat d'apprentissage ou réussite d'un examen d'entrée.

Si vous n'êtes pas dans les conditions ci-dessus, voici les dates des prochains examens d'entrée qui se dérouleront à 9h30 :

- Mercredi 24/01/18
- Mercredi 7/02/18
- Mercredi 7/03/18
- Mercredi 28/03/18

Attention, participation de 30 euros (à payer par bancontact) pour les examens d'entrée et inscription obligatoire à l'accueil de l'efp.

Inscriptions dès le mois de novembre les mercredis matins de 9h30 à 11h30 auprès du pôle gestion ou sur rendez-vous au 02 370 85 30. Merci de vous munir de votre carte d'identité, de la copie de votre diplôme et d'avoir 285€ (payable par carte bancaire).

HORAIRE

Apprentissage

Pas de formation en apprentissage

Chef d'entreprise

Il reste encore des places disponibles pour les sessions suivantes :

FAG G : du 19/02/2018 au 13/06/2018 les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00

FAG H : du 20/02/2018 au 12/06/2018 les mardis, mercredis et vendredis de 13h30 à 17h00

FAG I : du 19/02/2018 au 14/06/2018 les lundis, mercredis et jeudis de 18h00 à 21h30

FAG M : du 16/04/2018 au 02/07/2018 et du 27/08/2018 au 17/09/2018 les lundis, mardis et mercredis de 09h30 à 13h00

QUALITÉ(S) ESSENTIELLE(S)

Esprit d'entreprendre - vouloir devenir indépendant

CONTEXTE ET DÉBOUCHÉ(S)

Pouvoir s'installer comme indépendant dans tous les métiers non protégés.

Si vous voulez être indépendant dans un métier protégé, vous devez avoir, en plus de la gestion, le diplôme du métier.

La gestion accélérée se fait en 16 semaines calendrier.

CHEF D'ENTREPRISE

Minerval : 285 euros / an

OCCUPATION DANS LE MÉTIER

Chef d'entreprise :

Pas de stage

MATIÈRES

Chef d'entreprise :

Cours de gestion : 160 h sur 16 semaines :

Création d'entreprise (droit)

Aspects financiers

Aspects comptables

Aspects fiscaux

Gestion commerciale

Législation

Esprit d'entreprendre et compétences entrepreneuriales

Stratégie commerciale

Plan financier

AVANTAGES ET EXIGENCES

+ Avantages :

Obtention rapide du certificat de connaissances de gestion de base

- Exigences :

Assiduité aux cours (3 x par semaine) pendant 16 semaines

MÉTIERS ASSOCIÉS

Gestion, Gestionnaire de petite entreprise, Office pour jeunes entrepreneurs et TPE

D'autres formations de ce type sont organisées dans le réseau IFAPME

TITRES OBTENUS

Chef d'entreprise

Certificat de connaissances de gestion de base

PLUS D'INFORMATIONS?

Sur les cours : 02 370 85 11

Mail: pole.gestion@efp-bxl.be

Site internet: www.efp-bxl.be